



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de ROULIN (Jean-Marie), MAIRA (Daniel), « Avertissement », *La Henriade suivi de l'Essai sur les guerres civiles de France et de l'Essai sur la poésie épique*, VOLTAIRE, p. 71-92

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-12970-7.p.0071](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-12970-7.p.0071)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2022. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

AVERTISSEMENT

HISTOIRE ÉDITORIALE DE LA HENRIADE (1723-1775)

1723 : LA LIGUE, UNE ÉDITION À L'ESSAI

Voltaire, encouragé par ses amis (D81, D83), commence à rédiger son poème épique dans les années 1719 (D86). Une première version en 9 chants est prête en octobre 1721, et Thieriot, ami et collaborateur éditorial, est chargé de préparer une copie pour le Régent (D96 ; voir aussi D99). Insatisfait toutefois de cette première version, Voltaire poursuit ses lectures (D108), polit son poème (D110, voir aussi D134) et le soumet à l'attention de plusieurs lecteurs et lectrices (D135). À la recherche d'un garant littéraire, il s'adresse à Jean-Baptiste Rousseau, l'un des plus grands poètes de l'époque et disciple de Boileau, qui avait manifesté son intérêt pour ce projet épique (D103, février 1722). Après en avoir reçu le plan abrégé¹, Rousseau félicite fort élogieusement le jeune poète pour la conduite du sujet, et surtout d'avoir su concilier christianisme et paganisme, tout en respectant la doctrine classique du poème épique (D105, mai 1722). Voltaire se rend alors à Bruxelles, où Rousseau résidait, pour lui soumettre le texte complet (D123, septembre 1722). Mais après leur rencontre, les relations entre les deux hommes se refroidissent, au point que Voltaire dissimulera les raisons réelles de son voyage à Bruxelles (D125, octobre 1722²). Il se peut que Voltaire

1 Il s'agit peut-être de l'« Histoire abrégée des événements sur lesquels est fondée la fable du poème de *La Henriade* », un péri-texte qui paraît en 1730, mais conçu probablement avant la parution de *La Ligue* (D144), en recyclant le plan que Voltaire aurait soumis à Rousseau (voir *infra*, p. 327).

2 Sur la polémique avec J.-B. Rousseau, voir P. Bonnefon, « Une inimitié littéraire au XVIII^e siècle d'après des documents inédits : Voltaire et J.-B. Rousseau », *RHL*, 9, 1902,

ait mal pris les conseils de Rousseau, qui l'aurait invité, entre autres, à ajouter d'autres chants, à retravailler quelques vers et à revoir les passages satiriques susceptibles d'attirer les hostilités du parti catholique³.

Les premières difficultés se présentent dès la préparation de celle qui aurait pu devenir l'édition *princeps*, et qui aurait dû paraître à La Haye en 1723 (D136 ; voir aussi D125, D6247), distribuée et vendue par souscription (D132, D134, D138). En recourant à cette pratique, introduite en France seulement vers 1716⁴, Voltaire se montre à la pointe du commerce du livre. Désireux d'obtenir le privilège pour une édition *in-quarto*, enrichie d'illustrations (D121, D125, D134, D136, D139-D141, D144, D151, D153, D186) et d'un discours adressé au roi (qui finalement ne sera jamais publié du vivant de l'auteur⁵), Voltaire était prêt à « adoucir [...] les endroits dont les véritez trop dure révolteroient les examinateurs » (D134). Tous ces efforts se révéleront inefficaces, le privilège lui est refusé, probablement en raison des résistances des milieux catholiques⁶.

Une nouvelle tentative d'édition se concrétise à Rouen, avec Thieriot en qualité d'éditeur (D148, D150, D153, D159, D167, D171). L'édition *princeps* de *La Ligue, ou Henry le Grand* sort des presses au mois de septembre ou octobre 1723. Voltaire a dû toutefois renoncer à une édition somptueuse : son grand œuvre paraît dans un modeste format *in-octavo*, sans le discours au roi et sans illustrations, il est imprimé sur du papier

p. 547-595 ; Henry A. Grubbs, *J.-B. Rousseau, his life and works*, Princeton, University Press, 1941, p. 149 et suiv. ; Alfonso Saura Sánchez, « Le jeune Voltaire entre Houdar de La Motte et J.-B. Rousseau : un combat pour l'écriture », dans Ulla Kölving et Christiane Mervaud (dir.), *Voltaire et ses combats*, actes du congrès international Oxford-Paris 1994, Oxford, Voltaire Foundation, 1997, t. II, p. 875-888.

3 J.-B. Rousseau avait affirmé, le 20 septembre 1722 : « Notre nation avait besoin d'un ouvrage comme celui là » (D123). Après la parution de *La Ligue*, il constate qu'il fallait encore « quatre ou cinq ans de travail pour mettre cet ouvrage à son point de perfection (lettre du 5 mars 1724 citée par P. Bonnefon, art. cité, p. 563). Son jugement est confirmé quelques années plus tard (D1078 ; texte paru dans la *Bibliothèque française*, Amsterdam, 1736, t. 23, p. 138-154 ; datée 22 mai 1736).

4 Voir Wallace Kirsop, « Les mécanismes éditoriaux », dans H.-J. Martin et R. Chartier (dir.), *Histoire de l'édition française*, t. II : *Le livre triomphant, 1660-1830*, Paris, Promodis, 1984, p. 21-33 ; *Id.*, « Pour une histoire bibliographique de la souscription en France au XVIII^e siècle », dans G. Crapulli (dir.), *Trasmisione dei testi a stampa nel periodo moderno*, Rome, Edizioni dell'Ateneo, 1987, p. 255-282.

5 Dans ce discours, imprimé pour la première fois en 1820, Henri IV est présenté comme un roi exemplaire duquel Louis XV suivra les pas ; voir *OCV*, t. 2, p. 255-260.

6 O. R. Taylor, dans *OCV*, t. 2, p. 46.

médiocre, avec plusieurs maladresses typographiques. Il définira cette version de son poème comme une « ébauche⁷ » ; on pourrait parler d'un coup d'essai littéraire et éditorial, dans l'attente d'une nouvelle édition qui rendra justice à ses ambitions. Cette édition de repli a néanmoins le mérite de mettre enfin en circulation une première version de l'œuvre, en 9 chants et en 3200 vers, et de l'exposer au jugement d'un lectorat plus large et plus sévère. Le poème présente quelques notes de bas de page, et est suivi d'une section copieuse de vingt-cinq « Remarques » de l'auteur, qui s'étendent sur 70 pages après le dernier chant⁸. L'accompagnement du texte par des remarques explicatives et historiques est ainsi contemporain de l'acte de composition et de la mise en livre de *La Henriade*. Pour Christiane Mervaud, ces « Remarques » à *La Ligue* « incitent à modifier la chronologie admise en ce qui concerne les travaux historiques de Voltaire⁹ ». Dès 1723, Voltaire se présente comme poète épique et historien à la fois. Si cette section ne figurera telle quelle dans aucune autre édition, ces remarques, transformées et réarrangées, seront intégrées dans presque toutes les éditions de *La Henriade*, y compris l'encadrée.

Les 4000 exemplaires (D179 ; voir aussi D168, D171) de l'édition *princeps* entrent clandestinement à Paris dès le mois de janvier de l'année suivante, comme « par miracle » (D179) admettra Voltaire, et sont mis en vente en secret. Les réactions positives (*Journal des sçavans*, avril 1724 ; *Mercur de France*, mars 1724 ; *Nouvelles littéraires*, novembre 1725 ; *Bibliothèque françoise*, janvier-avril 1726) se réjouissent, entre autres, de voir le poème épique national remis à l'honneur. Et Voltaire lui-même en témoigne : « tout le monde fait des poèmes épiques. J'ai mis les poèmes à la mode » (D243¹⁰). L'expression de cet engouement est variée : des rééditions d'anciens poèmes, des parodies, des nouvelles éditions de *La Ligue*, parfois avec des interpolations allographes¹¹ ou des observations

7 OCV, t. 78c, p. 18.

8 Reproduites dans OCV, t. 2, respectivement p. 263-264 et p. 264-294.

9 Christiane Mervaud, « Épopée et histoire : *La Henriade* », *Revue Voltaire*, 2, 2002, p. 139. J. H. Brumfit avait également parlé de « first historical work », mais en réduit l'importance (*Voltaire historian*, Oxford, Oxford University Press, 1958, p. 7).

10 Affirmation que confirme la lettre XXII de Mathieu Marais, datée du 27 mai 1725 : « Il n'est plus question que de poèmes épiques » (*Journal et Mémoires sur la Régence et le règne de Louis XV*, Genève, Slatkine reprints, 1967 [1863-1868], t. III, p. 334).

11 *La Ligue, ou Henry le Grand, poème épique, avec des additions et un recueil de Pièces diverses*, Amsterdam [Évreux, Rouen et Troyes], J.-F. Bernard, 1724 [Bengesco I.363]. O. R. Taylor (OCV, t. 2, p. 235-236) attribue à Desfontaines les vers ajoutés (cf. les variantes aux

critiques¹², ainsi que des contrefaçons¹³. Dans ce climat presque triomphal, les réserves n'ont pas tardé à se faire entendre, mais les critiques les plus rudes sont probablement dues au positionnement catholique de leurs auteurs, indisposés par les vers satiriques sur Rome et par le traitement de faveur accordé aux protestants¹⁴. Voltaire se rappellera encore vers la fin de sa vie, que le cardinal de Bissy était prêt à « censurer juridiquement l'ouvrage¹⁵ ».

1728 : LA HENRIADE, LA BELLE ÉDITION DE LONDRES

Cette première version du texte ne convient pas à Voltaire, qui retravaille immédiatement son poème épique (D202, D204, D243), et le complète d'un chant vers septembre 1724 (D208, D213), le sixième, celui qui raconte l'assaut par Henri de Navarre de Paris occupé par les ligueurs. Voltaire décide également de modifier le titre, désormais *La Henriade*. A-t-il retenu la proposition faite par René de Bonneval dans un article paru dans le *Mercur de France* en juillet 1724¹⁶, ou est-il allé le chercher plus loin, à savoir dans le poème épique de Sébastien Garnier, *Les Huit Derniers Livres de la Henriade* (1593-1594)? S'est-il souvenu plutôt des manifestations commémoratives en l'honneur d'Henri IV, appelées « Henriade », et célébrées jusqu'en 1792 dans le collège des Jésuites que le roi de Navarre avait fondé à La Flèche¹⁷? Il se peut aussi, plus simplement, que Voltaire s'aligne sur les codes du genre épique, annexant les suffixes *-ade* ou *-ide* au sujet mis en vers, comme pour *l'Iliade* d'Homère ou *l'Énéide* de Virgile. Le cœur du poème se déplace pour se concentrer sur le héros.

chants VII, v. 382 et v. 425 ; IX, v. 239 et v. 280-281 dans l'édition O. R. Taylor); Voltaire voudrait faire saisir cette édition (D200, D202).

12 *La Ligue, ou Henri Le Grand. Poème épique*, Amsterdam, H. Desbordes, 1724; édition avec des commentaires qui relèvent les faiblesses poétiques et stylistiques [Bengesco I.364].

13 Voir Bengesco I.361 et Bengesco I.362.

14 Poubeau de Bellechaume, *Lettre critique*, Paris, s.n., 1724, p. 14; une œuvre anonyme, attribuée à René de Bonneval, *Réflexions critiques sur un poème intitulé La Ligue imprimé à Genève, et attribué à M. de Voltaire*, s. l., 1724.

15 *Commentaire historique*, dans OCV, t. 78C, p. 18.

16 *Mercur de France*, juillet 1724, p. 1521-1526; texte reproduit dans D189.

17 Camille de Rochemonteix, *Le Collège Henri IV de La Flèche*, Le Mans, Leguicheux, 1889, t. I, p. 143-152; voir aussi Jean-Pierre Babelon, « Henri IV à La Flèche, une affaire de cœur », dans *Henri IV et les Jésuites*, Actes de la journée d'études universitaires de La Flèche, La Flèche, Prytanée national militaire, 2004, p. 13-23.

La nouvelle version, en 10 chants et augmentée d'environ mille vers (D259), est achevée le 23 juillet 1725 (D243). Si Voltaire est « content » du résultat, « c'est beaucoup dire », doit-il admettre à Thieriot, car il est « plus difficile sur [s]es ouvrages que sur ceux des autres » (D244). Pour la publication, Voltaire maintient l'idée initiale de l'édition hollandaise : un beau livre dans un format plus grand (D240, D242, D243), avec des estampes qu'il avait déjà commandées auprès des meilleurs graveurs (D186, D240, D259). Il est prématuré d'imprimer et de faire circuler librement en France un poème qui suscite encore les hostilités du camp catholique. Voltaire en est irrité :

La seule chose dont je suis sûr, c'est que ce ne sera pas en France. J'ai trop recommandé dans mon poème l'esprit de paix et de tolérance en matière de religion, j'ai trop dit de vérités à la cour de Rome, j'ai répandu trop peu de fiel contre les réformés, pour espérer qu'on me permette d'imprimer dans ma patrie ce poème composé à la louange du plus grand roi que ma patrie ait jamais eu.

C'est une chose bien étrange que mon ouvrage, qui dans le fond est un éloge de la religion catholique, ne puisse être imprimé dans les états du roi très chrétien, du petit-fils d'Henri IV, et que ceux que nous appelons ici *hérétiques* en souffrent l'impression chez eux. J'ai dit du mal d'eux, et ils me le pardonnent ; mais les catholiques ne me pardonnent pas de n'en avoir point assez dit. Je ne sais si mon édition se fera à Londres, à Amsterdam ou à Genève. (D259, Voltaire à Isaac Cambiague, fin 1725).

Voltaire se tourne désormais vers l'Angleterre (D257, D258). Il ose s'adresser directement à Georges I^{er} (6 octobre 1725, D250), le comparant au héros du poème, les deux rois étant appréciés pour être les garants de la liberté et de la vérité. Voltaire ajoute avoir « respecté la religion réformée » et loué des ancêtres illustres comme la reine Élisabeth d'Angleterre. Dans cette perspective pragmatique, il encourage les lectures philo-protestantes et anglophiles de son poème, à rebours de ce qu'il avait soutenu la même année, à savoir que « le fond du poème est un éloge de la religion catholique » (D259). Voltaire est habile à créer un horizon d'attente fluide, manipulant tous les moyens pour obtenir une protection de prestige. Cette fluctuation opportuniste de l'orientation confessionnelle de son épopée lui vaudra toutefois des ripostes violentes. Après son deuxième passage à la Bastille, en 1726, et l'exil anglais qui en est la conséquence (D252, D253, D255), le lectorat anglais et protestant devient désormais le public indispensable à séduire et à conquérir.

Ni Genève ni Rome, mais Londres, ville de tolérance religieuse et... de liberté éditoriale.

Des problèmes financiers, faisant suite à la banqueroute de son banquier d'Acosta, empêchent Voltaire de publier le poème à ses frais. Réactif et sans perdre de temps, il lance dès 1725 l'appel à une nouvelle souscription (D303). Il met à contribution une pratique qui est bien établie en Angleterre¹⁸, en suivant cette fois de près l'exemple des traductions en anglais des poèmes homériques par Alexander Pope, auteur célébré dans les mêmes années comme poète et comme homme d'affaires dans les milieux du livre¹⁹. Il contacte personnellement de potentiels souscripteurs (D325, D324), encourage ses connaissances comme Jonathan Swift à en trouver d'autres (D323), et s'active pour diffuser la souscription en France (D330). Plusieurs aristocrates anglais réservent parfois vingt exemplaires, d'autres un seul, comme la princesse Caroline et le roi Georges I^{er}, celui-ci ayant enfin accordé une audience à Voltaire en janvier 1727. En revanche, le poème reste dangereux aux yeux des lecteurs français : l'ambassadeur de France à Londres, le comte de Broglie, refuse de procurer des souscripteurs à Voltaire qui l'avait sollicité personnellement, faisant valoir que n'ayant pas lu le poème, la prudence lui impose d'éviter de se compromettre avec une œuvre au potentiel nuisible (D309). Les souscripteurs seront 343, parmi lesquels quelques rares catholiques anglais ; à partir de l'analyse détaillée de la liste de souscription, René Pomeau a conclu que l'édition de Londres « est une manifestation politique de l'Europe protestante et libérale, à direction anglaise, contre l'Europe catholique et absolutiste²⁰ ».

La publication de *La Henriade* se joue en deux actes. Dans le premier, Voltaire fait paraître en décembre 1727, en un seul volume, deux essais qu'il a rédigés en anglais : *An Essay upon the Civil Wars of France extracted from Curious Manuscripts, and also upon the Epick Poetry of the European Nations, from Homer down to Milton*²¹. Ces deux essais peuvent être lus

18 Wallace Kirsop, « Voltaire et les souscriptions », dans *Voltaire et le livre*, éd. François Bessire et Françoise Tilkin, Ferney, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2009, p. 117-124.

19 Russell Goulbourne, « Voltaire, Pope et la souscription : l'exemple de *La Henriade* », *Revue Voltaire*, 4, 2004, p. 81-96.

20 René Pomeau, « Voltaire en Angleterre : les enseignements d'une liste de souscription », *Annales de la Faculté des Lettres de Toulouse*, 1955, fasc. 1-2 (Littérature III), p. 67-76, ici p. 73.

21 London, S. Jallason, 1727. Dans l'avis au lecteur, Voltaire laisse entendre que les progrès linguistiques lui ont permis de rédiger ces deux essais en anglais (*Essay on epick*

comme des textes propédeutiques à l'édition de *La Henriade*, et devaient préparer les lecteurs anglais à situer l'action et à se familiariser avec les réflexions de l'auteur sur la poétique du genre : « *As to his present Essay, it is intended as a kind of Preface or Introduction to the Henriade, which is almost entirely printed*²² ». Le deuxième acte prévoit la publication de *La Henriade*, qui sort des presses début mars 1728, avec un décalage temporel dû au retard de l'impression des estampes, les cahiers du texte étant prêts déjà au mois de décembre de l'année précédente (D323)²³. Celle qu'on appellera « édition de Londres » ou « édition anglaise » est un magnifique *in-quarto*, impression très soignée sur du papier de qualité. Le texte, dépouillé de tout commentaire, est valorisé par une mise en page aérée et avec des grandes marges. Voltaire réussit enfin à réaliser une édition enrichie d'illustrations raffinées, avec des dessins de J. de Troy, N. Vleughels et Le Moyne.

L'édition anglaise de 1728 est un *hapax* éditorial, l'une des rares éditions de *La Henriade* dépourvue de péritextes, si l'on exclut les illustrations, la dédicace à la reine Caroline, la liste des souscripteurs, et quelques rares notes de bas de pages, identiques à celles de *La Ligue*²⁴. Les deux essais anglais, parus au préalable et réédités en janvier 1728, proposent des initiations plus que suffisantes à l'œuvre. L'édition de Londres est suivie de deux rééditions *in-octavo*, parues à quelques semaines d'écart (D330), prévues et autorisées par Voltaire, sans doute pour favoriser une diffusion plus large et moins élitiste de son livre²⁵. Des traductions en anglais commencent à paraître assez rapidement²⁶. Les

poetry, p. 473). Williams rejette avec raison l'hypothèse émise par Desfontaines dans *Voltairemanie* (1738), pour qui les essais ont été rédigés en français et délégués à des tiers pour la traduction anglaise (OCV, t. 3B, p. 151-152).

22 *Essay on epick poetry*, p. 474. À l'exception d'une seule édition séparée, en 1745, l'*Essay upon the Civil Wars* paraît toujours avec l'*Essay on epick poetry*.

23 Voir aussi l'avertissement au lecteur, *Essay on epick poetry*, p. 474.

24 Voltaire, *La Henriade*, Londres, s. n., 1728, p. 4, 81, 135, 137.

25 Sur la polémique concernant ces rééditions, voir O. R. Taylor, dans OCV, t. 2, p. 72-75.

26 D'abord uniquement le premier chant (par I. Ozell, en 1729), ensuite le poème entier (en 1732, par John Lockman); d'autres traductions sont en chantier, comme celle de R. Towne, entreprise dès 1728 (D340, D342). Il en va de même des traductions en allemand : première traduction partielle en 1737, première traduction intégrale en 1751, voir Lisa Kemper et Daniel Maira, « Traductions allemandes et survivances germaniques de *La Henriade* », *Revue Voltaire*, 19, 2019, p. 61-76; *Id.*, « Les traductions en allemand de *La Henriade* aux XVIII^e et XIX^e siècles », dans Daniel Maira et Jean-Marie Roulin, *La Henriade de Voltaire : poésie, histoire, mémoire*, Paris, Champion, 2019, p. 265-286.

éditions anglaises circulent dans différentes cours européennes : Voltaire offre quelques exemplaires (D330), par exemple à Sophie Dorothée, reine de Prusse (D335, D339). Les exemplaires de l'édition de Londres seront saisis à Calais par la douane française (D396), ce qui obligera Voltaire à devoir rembourser les souscripteurs français (D2112, D396, D694, D1761, D3489). Mais pourquoi Voltaire envoie-t-il un exemplaire de l'édition anglaise au lieutenant de police, René Hérault (D333, D341) ? Est-ce pour en espérer une permission clandestine – ou, peut-être, pour essayer de récupérer les exemplaires saisis à Calais ? Toujours est-il qu'il dénonce la publication et la diffusion d'éditions non autorisées, par exemple une édition du poème à laquelle ont été jointes les *Pensées sur la Henriade* de Faget²⁷ (D341). La circulation française du poème ne doit échapper ni aux mailles de la police, ni à celles de l'auteur.

1730-1737 : DES ÉDITIONS FORTERESSES DE LA HENRIADE

Voltaire ne perd toutefois l'espoir de faire paraître son grand œuvre à Paris, et ce à quelques mois d'écart de l'édition anglaise, belle mais imparfaite (D339, D336, D341), étrangère et non française. Il pense de nouveau à une édition *in-quarto*, avec les estampes de Londres, qui sortirait simultanément avec une édition *in-octavo* pour cibler des lectorats distincts. Il tenait beaucoup à l'édition anglaise, et sa correspondance témoigne des tentatives multiples de récupération des planches dans les années 1732-1736 en vue d'une réédition parisienne illustrée de *La Henriade*, qu'aurait dû procurer Thieriot (D478, D488, D492, D1040, D1202). Ce projet de publication est rejeté à nouveau par le garde des Sceaux en mai 1728 (D333), brisant l'espoir de Voltaire : « *no bookseller will attempt now to print any unlicensed book* » (D336, 25 juin 1728).

La Henriade paraît enfin à Paris, en 1730, sans privilège mais avec un accord tacite de circulation (D399, D401). Ce modeste *in-octavo*, dépourvu d'illustrations, ne se conforme guère aux ambitions de Voltaire et semblerait une nouvelle édition de repli. Elle marque toutefois une étape essentielle : elle est la première édition parisienne de *La Henriade*, peu importe si la page de titre affiche une fausse adresse, celle d'un libraire londonien imaginaire (Londres, Hierome Bold Truth). Cette

27 *La Henriade de M. De Voltaire. Seconde édition revue, corrigée, et augmentée de Remarques critiques sur cet Ouvrage*, Londres, Woodman et Lyon, 1728 [Bengesco I.367] ; réédité la même année chez Nicolas Prévost.

édition comprend une préface inédite sur la genèse du poème, donnant à Voltaire la possibilité de se mettre en scène comme un aède moderne²⁸. Elle contient également deux textes inédits, qui remplacent les deux essais anglais et qui seront joints désormais – sauf exception – aux nombreuses rééditions du poème. Sans ces deux textes, il aurait été très difficile, voire impossible que *La Henriade* soit imprimée en France, et qu'elle circule librement. Le premier, l'« Histoire abrégée des événements sur lesquels est fondée la fable de *La Henriade* », présente l'intrigue du poème épique de manière beaucoup plus synthétique que l'*Essay upon the civil wars of France*, et évite les allusions polémiques. Le deuxième, l'« Idée de *La Henriade* », se penche sur certains choix poétologiques, par exemple l'idée d'une fictionnalité historique. En affirmant sans ambiguïté aucune que son « poème ne respire que l'amour de la religion et des lois²⁹ », Voltaire atténue la charge satirique contre l'église catholique en usant d'arguments stylistiques qui masquent à peine l'opportunisme de l'auteur. L'édition parisienne de 1730 assume une fonction tant pédagogique que militante pour séduire et gagner un lectorat français catholique. Ces concessions portent leurs fruits : plusieurs éditions paraissent ou circulent désormais en France. *La Henriade* ne peut plus être ignorée.

L'édition parisienne de 1730 se caractérise également par une mise en livre inédite : des notes sont regroupées à la fin de chaque chant. La page de titre explicite cette nouveauté : *La Henriade, nouvelle édition, revûë, corrigée; & augmentée de beaucoup; avec des Notes*. Ces « notes de l'éditeur » sont de Voltaire. Il est « éditeur » dans le sens proposé par le dictionnaire de Trévoux (1732), à savoir un « auteur, homme d'étude qui a soin de l'édition de l'ouvrage d'un autre », si ce n'est que, dans le cas de *La Henriade*, cet autre est Voltaire lui-même. La longueur de ces notes est variable : certaines s'étendent sur plusieurs pages, comme celles du deuxième chant, 9 pages de notes pour 25 pages de texte. Quarante-huit pages de notes en tout³⁰, une augmentation considérable si on les compare aux quelques notes des éditions précédentes. Ce travail d'annotation ne sera plus disjoint du texte du poème épique. Ces

28 « Préface », voir *infra*, p. 387-388.

29 « Idée de *La Henriade* », voir *infra*, p. 344.

30 Respectivement 4 pages pour le chant I, 9 pages pour le chant II, 5 pages pour le chant III; 5 pages pour le chant IV; 4 pages pour le chant V, 1 page pour le chant VI; 7 pages pour le chant VII; 6 pages pour le chant VIII, 3 pages pour les chants IX et X.

notes créent un deuxième niveau qui est certes subalterne au texte tout en contribuant à l'ennoblir car, par ce biais, le poème est rapproché de la tradition des grands poèmes épiques commentés. D'après Owen R. Taylor, ces notes sont le résultat d'une fusion entre les remarques de 1723 et l'*Essay upon civil wars*, paru en anglais en 1727 et traduit en français dès 1729³¹. En réalité, Voltaire ajoute de nouvelles notes, qui ne se trouvent ni dans les notes et remarques des éditions précédentes, ni dans l'*Essai sur les guerres civiles*. C'est dans l'édition de 1730 qu'on lit pour la première fois une note sur Philippe de Mornay, qui a désormais remplacé Sully³². Loin d'être une simple refonte à partir de matériaux préexistants, ce travail d'annotation permet à Voltaire d'appuyer sa reconstruction de l'histoire sur des nouvelles sources, afficher ses lectures et corriger les historiens qui l'ont précédé. Voltaire accordait une importance considérable aux notes³³, qui peuvent être « curieuses et instructives » (D13325), ou « insolentes » (D15387). Dans *La Henriade*, leur fonction est explicative (préciser les faits historiques), philosophique et polémique (combat contre le fanatisme), intertextuelle et poétologique (identification des sources historiques, considérations littéraires), ou linguistique (observations étymologiques, stylistiques et orthographiques). Elles peuvent avoir également une fonction défensive afin d'éviter – en les anticipant – les jugements critiques³⁴ tant à propos du style que de la mise en intrigue de l'histoire.

À part quelques exceptions, le texte des notes reste relativement stable. En revanche, l'« espace visuel³⁵ » des notes ou ce que Julie Lefebvre appelle la « matérialité de la note³⁶ » est en constante mutation. Dans les éditions de *La Henriade* qui paraissent en 1732, 1733 et 1737, les notes se trouvent en bas de page, et non à la fin de chaque chant. Ces hésitations

31 À propos de l'*Essai sur les guerres civiles de France*, voir p. 328.

32 Voltaire, *La Henriade*, 1730, p. 33 (note h du ch. I).

33 Voir *Les Notes de Voltaire : une écriture polyphonique*, éd. Nicholas Cronk et Christiane Mervaud, Oxford, Voltaire Foundation, 2003.

34 Cette prudence est manifeste dès les remarques de Voltaire dans *La Ligue* (IV, rem. A) : « On a mis exprès ce mot *alors*, afin de fermer la bouche aux mal intentionnés qui pourraient dire qu'on a manqué de respect à la cour de Rome. » (p. 536).

35 Roger Laufer, « L'espace visuel du livre ancien », dans H.-J. Martin et Roger Chartier (dir.), *Histoire de l'édition française. Le livre conquérant. Du Moyen Âge au milieu du XVIII^e siècle*, t. I, Paris, Promodis, 1982, p. 479-497.

36 Julie Lefebvre, « "Note" et "Note" : proposition de défrichage linguistique », *La Licorne*, 67 (numéro consacré à *L'Espace de la note*), 2004, p. 27-50.

entre « simultanée graphique³⁷ » de la note et sa délocalisation après le chant ou à la fin de l'œuvre sont courantes jusqu'à l'édition encadrée. Ce qui semble constant, en revanche, est l'idée que *La Henriade* n'a pas été conçue sans notes ni remarques. D'un point de vue typographique et éditorial, l'abondance des notes risque toutefois d'alourdir la lisibilité de l'œuvre. Les éditeurs essaieront de résoudre cette tension entre la prolifération de textes et une mise en livre intelligible.

De manière plus générale, toutes les éditions, à partir de 1730, présentent un appareil critique de plus en plus copieux. Dès 1732, l'*Essai sur la poésie épique* accompagne enfin *La Henriade*, d'abord dans la traduction française de Desfontaines, remplacée par celle de Voltaire à partir de l'édition de 1733. En revanche, l'*Essay upon the Civil Wars* ne sera pas traduit par Voltaire, et il faudra attendre l'édition de Kehl pour que ce texte soit publié dans le même volume que *La Henriade*. D'après Richard Waller, Voltaire s'était désintéressé à la version française traduite par l'abbé Granet³⁸, qui atténuait les passages les plus satiriques, par exemple ceux sur les « fourberies des moines³⁹ ». En réalité, les rares infléchissements apportés à la traduction devaient faciliter la circulation en France d'un texte qui avait été conçu et publié pour un lectorat protestant et anglais. L'auteur d'une version française parue dans le journal hollandais *Bibliothèque française, ou histoire littéraire de la France*, désapprouve les « quelques maximes hardies et dangereuses⁴⁰ », que l'abus de liberté dont jouissait Voltaire en Angleterre rendait possible. Il est plus probable de supposer que l'« Histoire abrégée » ainsi que les notes, ajoutées à partir de l'édition de 1730, rendaient redondante l'inclusion de l'*Essai sur les guerres civiles*.

À partir de l'édition de 1737, des péritextes allographes entrent dans les seuils du livre : une lettre dithyrambique d'Antoine Cocchi, qui avait déjà paru dans le *Mercur de France* en 1733, ainsi que la préface inédite de Linant. L'objectif de toutes ces pièces d'escorte est de fortifier les seuils de l'œuvre et de protéger un poème vulnérable face aux critiques, par exemple de Rousseau et Desfontaines (D1078, D1168).

37 Formule reprise à l'article cité de J. Lefebvre.

38 Richard Waller, dans *OCV*, t. 3b, p. 23.

39 Voir *infra*, p. 358.

40 *OCV*, t. 3b, p. 116.

1741 : L'ÉDITION PARISIENNE DE LONDRES

Malgré toutes ces éditions qui circulent en France, Voltaire n'a toujours pas réussi à publier un volume aussi ambitieux que celui de Londres. Il appelait de ses vœux « *the great edition of the Henriade which i design to print at Paris* » (D478, 14 avril 1732), qui aurait dû paraître avec les mêmes planches que celles de l'édition de Londres. Sa ténacité est récompensée en 1741, avec l'édition *in-quarto* qui sort à Paris chez Gandouin. Voltaire envisageait depuis quelque temps de rendre *La Henriade* « digne [...] de la posterité⁴¹ », et pour cela il ne fallait plus modifier le texte :

L'auteur enfin a promis aux libraires, auxquels il veut bien faire présent de cette édition, qu'il ne ferait plus désormais aucune correction à son poème. Il nous a déclaré qu'il fait céder l'envie extrême qu'il a de le retoucher toujours au ménagement qu'on doit avoir pour les lecteurs, qui ne doivent pas acheter tant d'éditions différentes, et à la nécessité de faire savoir au public à quoi il doit s'en tenir⁴².

Le texte du poème simule un état définitif, mais en exhibant les fluctuations textuelles des éditions précédentes : de là surgit une tension antagoniste entre une vision de l'épopée comme modèle achevé et inamovible, et celle qui met à nu sa genèse ; bref, entre le rêve classique d'une œuvre parfaite (au sens étymologique), *ne varietur*, et la conception d'une épopée comme résultant d'un travail de composition continu. L'édition de 1741 contient en effet, pour la première fois, les variantes et les commentaires du polygraphe Lenglet⁴³. Voltaire refusait de se présenter sans masque en tant qu'éditeur de *La Henriade*, sauf à la troisième personne : il peut désormais tirer profit du travail de Lenglet, annotateur et commentateur à la fois.

L'autre objectif de Voltaire consiste à proposer une forme éditoriale similaire à celle de Londres. Geraldine Sheridan a montré que les cahiers comprenant le texte de l'édition de 1741 ne sont pas une réimpression en fac-similé de l'édition londonienne, ainsi que l'avait soutenu O. R. Taylor⁴⁴,

41 D1635 (lettre de Voltaire à Thieriot, le 24 octobre 1738).

42 « Additions aux remarques précédentes », dans *La Henriade*, 1741, p. CXV.

43 Sur l'abbé Lenglet, voir notre introduction, p. 16.

44 D'après O. R. Taylor, l'édition de 1741 se compose de trois parties : une 1^{re} partie avec quelques péritextes, une 2^e partie avec le poème épique, et une 3^e partie avec les notes et les variantes. Taylor relève que « la seconde partie, imprimée sur un très beau papier, reproduit très exactement 28a, depuis la dédicace à la reine (en anglais) jusqu'à la mise

mais la même édition que 1728 : sont récupérés les cahiers invendus de l'édition de 1728 ou saisis par la police la même année, ainsi que les cahiers qui avaient été réimprimés, toujours à Londres, entre 1733-1736, pour les introduire dans le marché français, en ajoutant quelques cahiers inédits, à savoir les cahiers préliminaires et les cahiers avec les notes et les variantes⁴⁵. Il est très probable que les cahiers de l'édition de 1728 ont été rachetés par le libraire Gandouin ou que Voltaire lui-même les a transmis à son libraire en vue d'une nouvelle édition de *La Henriade*, qui était en préparation depuis au moins le mois d'octobre 1738 (D1635). Si Voltaire n'a pas réussi à obtenir les planches de l'édition anglaise, il a du moins récupéré les anciens cahiers de cette édition illustrée.

Ce qui mérite également d'être retenu, du point de vue de la matérialité du livre, est que toutes ces remarques et notes ont été imprimées dans des cahiers séparés : « Enfin mes Additions sont disposées de manière, que ceux qui voudront les faire relier, à la fin de chaque Chant, le pourront aisément, ayant toujours fait imprimer par Cahiers détachés les observations qui regardent chaque Chant en particulier⁴⁶. » L'édition anglaise de 1728, celle sans notes ni remarques, reçoit enfin elle aussi un apparat critique. Dans ces cahiers détachés et détachables règne une véritable bigarrure : les variantes relevées par Lenglet côtoient les « Remarques » de l'édition de 1723 et les « Notes » de Voltaire de 1730-1737. Le relevé des variantes est également très surprenant : le texte de l'édition de 1741 correspond à celui de l'édition anglaise de 1728, Lenglet se limitant par conséquent à signaler les variantes antérieures (version de 1723) et ultérieures (version de 1737) de *La Henriade*. La fixation du texte ne se fait pas à partir de la dernière version, mais à partir d'une version intermédiaire. Voltaire signale dans un cahier à part (cahier « r ») les nouvelles variantes, suivies d'observations supplémentaires aux variantes et aux notes de Lenglet, réunies sous le titre « Additions aux remarques précédentes » : malgré l'intention de fixer le texte, ces nouvelles variantes prouvent que le texte proposé dans cette édition est loin d'être définitif. La promesse faite aux lecteurs de ne plus

en page du texte du poème » ; cette deuxième partie est un « facsimilé » de l'édition anglaise de 1728, « imprimée à Londres et transportée ensuite à Paris » pour être vendue avec les deux autres parties (OCV, t. 2, p. 241-242).

45 Geraldine Sheridan, « Voltaire's *Henriade* : a history of the "subscriber" edition, 1728-1741 », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 215, 1982, p. 77-89.

46 Voltaire, *La Henriade*, 1741, p. vi.

modifier son œuvre est d'ores et déjà caduque, en dépit des allégations de Lenglet⁴⁷. On pourrait parler d'ironie éditoriale : on soumet au lecteur le monument éditorial *ne varietur*, mais avec de nouvelles variantes qui impliquent l'idée d'un texte altérable et donc provisoire et instable.

Le principe cumulatif de cette abondante annotation rend complexes la lecture et l'identification de ses auteurs. Il est difficile de distinguer ce qui sort de la plume de Voltaire de ce qui est de Lenglet. Certes, Lenglet essaie de l'indiquer, mais parfois il oublie de référencer si ce qu'il reprend est tiré de l'édition de 1723 ou de celle de 1737, tandis que d'autres fois il développe les notes de Voltaire⁴⁸. Ces fascicules supplémentaires sont le résultat d'une collaboration confuse. Le lecteur est intégré *volens nolens* dans cette dynamique collaborative car c'est lui *in finis* qui détermine la morphologie du livre. Voltaire reste le centre de ce travail d'équipe, il en est auteur et éditeur officieux, mais il a besoin d'un éditeur officiel qui s'affiche comme tel. Les éditions suivantes essaieront de mettre de l'ordre dans cette cacophonie polyphonique et éditoriale.

1746-1775 : VERS UNE ÉDITION DÉFINITIVE

Trois tendances peuvent être retenues parmi les rééditions de *La Henriade* : la distinction nette des trois niveaux textuels (texte, notes et variantes), la sélection des péritextes, et enfin l'organisation finale du poème avec ses textes d'escorte.

Une nouvelle édition paraît en 1746 : *La Henriade avec les variantes* (Paris, Prault). Annoncées pour la première fois sur la page de titre, les variantes s'émancipent au niveau bibliographique et sont réunies de plus dans un livre à part. Il faut toutefois attendre l'édition de 1756 (Genève, Cramer) pour que le corpus hétérogène des variantes, qui englobait également les observations de Lenglet et les remarques de Voltaire, soit mis dans un nouvel ordre. Cet *in-octavo* sépare et visualise pour la première

47 « L'illustre Auteur de *La Henriade* ayant scû que j'avois fait imprimer les differences sur la belle Edition de Londres, m'a communiqué genereusement les nouvelles corrections, qu'il a faites à son Poème ; me laissant la liberté d'en faire l'usage que je jugerois à propos. J'ai cru qu'en les publiant je pouvois assurer le Public, qu'il promet de ne plus retoucher à son Ouvrage. » (*La Henriade*, 1741, p. CXV).

48 Lenglet développe certaines notes de Voltaire, ou les commente : « Telle est la Note de l'Édition de 1737, mais celle de l'année 1723 est beaucoup plus entenduë, et contient même beaucoup de vérités et de curiosités historiques » (*La Henriade*, 1741, cahier a des notes, p. III). Ces interpolations sont en règle générale supprimées à partir de l'édition de 1746.

fois, de manière explicite, les trois niveaux textuels du poème : le texte, les variantes et les notes. Cette lisibilité engage un dédoublement de l'apparat critique entre un ensemble textuel infrapaginal et un ensemble textuel reproduit à la fin de l'œuvre, où les observations de Lenglet sont suivies des remarques de Voltaire. Cette nouvelle complexité va à l'encontre de l'idée d'une réorganisation plus rationnelle.

Plusieurs péritextes remarquables commencent à être reproduits dans les pages liminaires de *La Henriade*. La longue préface apologétique de Marmontel, ami fidèle de Voltaire (D3386), remplace à partir de 1746 celle de Linant ainsi que la lettre de Cocchi. Marmontel reprend les arguments des avant-textes précédents, qu'il adapte afin d'atténuer la flatterie de Cocchi et étaler la brièveté de Linant. Construit comme une véritable arme défensive, ce texte de Marmontel subit le même sort que les autres préfaces : à partir de l'édition genevoise de Cramer de 1756, cette préface est déclassée à son tour par celle de Frédéric II, sans toutefois être supprimée. L'avant-propos du roi de Prusse, qui avait été rédigé initialement pour une édition allemande du poème, est le dernier péritexte ajouté au *corpus* de *La Henriade*, scellant ainsi les seuils d'une œuvre-forteresse⁴⁹.

Les illustrations comptent également parmi les éléments constitutifs de l'ouvrage, et ce depuis le projet de la toute première édition. Voltaire choisit et contacte les dessinateurs et illustrateurs ; il leur fournit « les idées des desseins d'estampe » (D121, septembre 1722). Ces consignes sont en règle générale respectées, les libertés prises par les dessinateurs portant surtout sur le ton adopté⁵⁰. L'incorporation d'illustrations est exploitée comme un argument de vente dans les annonces de souscription ; leur objectif est d'« embellir » les éditions⁵¹. Du vivant de Voltaire paraissent plusieurs éditions illustrées de *La Henriade*. Juliette Rigal a recensé quatre suites originales, à savoir des séries avec une illustration pour chaque chant, qui feront l'objet de plusieurs répliques⁵² :

49 Toutes ces quatre préfaces se lisent dans la section I de cette édition, voir *infra*.

50 Voir Patricia Ménessier, « Les éditions illustrées de *La Henriade* », dans *Poésie et illustration*, éd. Lise Sabourin, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2008, p. 165-176, notamment p. 173-174.

51 D259, décembre 1725 ; mais aussi D14362, 14 août 1767, lettre à Charles Eisen : « les estampes dont vous l'embellissez ».

52 Juliette Rigal, « L'iconographie de *La Henriade* au XVIII^e siècle ou la naissance du style troubadour », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 33, 1965, p. 23-71.

1. *La Henriade*, Londres, 1728 : dessins de Michu, J. de Troy fils, F. Le Moine, N. Vleughels [Bengesco 365].
2. *Œuvres*, Paris, Lambert, 1751 : première série de dessins de Charles Dominique Eisen, plusieurs graveurs (plusieurs répliques et contrefaçons)
3. *La Henriade, nouvelle édition*, Paris, Duchesne, Saillant, Desaint, Panckoucke, Nyon, s.d. [pour le t. I, 1767 d'après la date d'une lettre de Voltaire adressée à Eisen] – 1770 (t. II) : nouvelle série de dessins de Eisen, gravés tous par Joseph De Longueil⁵³ [Bengesco 384].
4. *Collection complète des œuvres*, Genève, Cramer, 1768 [1768-1796, 45 vol], vol. I : dessins de Gravelot, plusieurs graveurs (plusieurs répliques dont l'encadrée) [Bengesco 2137]

La sélection et l'organisation des textes d'escorte se stabilisent à partir de l'édition de 1756. Quatre sections sont identifiables, et correspondent à celles de notre édition : une première section avec trois préfaces (Frédéric II, Linant, Marmontel), suivie du texte du poème épique (avec les variantes et les observations de Lenglet ainsi que les notes de Voltaire-éditeur), ensuite une troisième section avec des textes propédeutiques de Voltaire (« Histoire abrégée », « Idée de *La Henriade* », « Dissertation sur la mort de Henri IV », ce dernier texte rejoint *La Henriade* en 1748), et enfin une quatrième section avec l'*Essai sur la poésie épique*. Si la sélection des paratextes est fixée dès l'édition de 1756, leur distribution et organisation au sein du livre se décident dans l'édition de 1768, que l'édition encadrée de 1775 entérine définitivement, et qui constitue le véritable point d'aboutissement de cet itinéraire éditorial. Cet ordre, qui s'est construit progressivement, est bouleversé radicalement par les éditeurs de l'édition de Kehl⁵⁴, qui n'hésitent pas à intervenir sur l'orthographe et sur la langue de Voltaire, à fusionner les notes de l'auteur avec celles de Lenglet, redistribuer les péritextes, et ajouter *in finis* l'*Essai sur les guerres civiles de France*.

53 N. Cronk a étudié les innovations esthétique, thématique et politique des illustrations contenues dans cette édition : « L'illustration de *La Henriade* après l'affaire Calas : une relecture par Eisen en 1767 », *Revue Voltaire*, 2, 2002, p. 65-79.

54 Ce travail éditorial a été étudié par Linda Gil, *L'édition Kehl de Voltaire : une aventure éditoriale et littéraire au tournant des Lumières*, Paris, Champion, 2018.

PRINCIPES DE CETTE ÉDITION

À l'éditeur du XXI^e siècle cette longue et active histoire d'un texte que, tout au long de sa vie, Voltaire a continûment amendé et enrichi, pose trois questions majeures : quelle version du texte choisir ? comment constituer le volume, sachant que de 1723 à 1970, année de la dernière édition scientifique en date, celle procurée par Owen R. Taylor, le poème lui-même a été escorté de textes divers, dans des volumes aux contenus très variables ? comment présenter matériellement les commentaires et ajouts foisonnants et hétérogènes qui accompagnent le poème et qui, de 1723 à 1775, en sont devenus un des éléments constitutifs ?

Pour le choix de la version, conformément à la solution philologique classique, nous avons adopté pour texte de référence celui de la dernière édition revue par l'auteur, à savoir celle des *Ceuvres complètes* de 1775, parue en 40 volumes, dite « édition encadrée ». L'« encadrée » est au reste celle qui est généralement retenue dans l'édition des œuvres de Voltaire. Ce choix s'imposait pour donner à lire non seulement le poème du jeune Voltaire, mais la version aboutie, revue au fil des années, et qui s'enrichit de tous les débats poétiques, historiques ou philosophiques que *La Henriade* a suscités.

L'histoire du texte a montré la diversité de la composition des volumes publiés sous le titre de *La Henriade* : du poème seul au volume comprenant les essais sur la poésie et la guerre civile, les préfaces, notes, variantes ou commentaires de Voltaire lui-même ou d'autres personnalités. Chaque recueil répond au contexte de sa publication ; aucun ne s'imposait comme modèle, pas même le choix de l'« encadrée » qui sous le titre général de *La Henriade, divers autres poèmes et toutes les pièces relatives à l'épopée* adjoint à *La Henriade*, à l'*Essai sur la poésie épique* et aux divers péri-textes le *Poème de Fontenoy*, le *Poème sur le désastre de Lisbonne* et le *Poème sur la loi naturelle*. Ce tome ne comprend en revanche pas l'*Essai sur les guerres civiles de France* qui a été rangé dans les *Mélanges de littératures, d'histoire et de philosophie* (t. 35, p. 181-205), où il précède le *Traité sur la tolérance*. Aussi, plutôt que de suivre la cohérence générique choisie par Voltaire pour cette édition, sommes-nous revenus à la logique génésique : nous

n'avons pas retenu les trois « poèmes », mais avons gardé l'*Essai sur la poésie épique* et avons ajouté l'*Essai sur les guerres civiles*. Cet essai est en effet intimement lié à *La Henriade* : il a été composé dans les mêmes années, dans le même geste, pilotis documentaire, synthétisant les recherches de Voltaire sur les guerres de religion, et constituant le commentaire historique et historiographique du poème. La répartition retenue pour l'« encadrée » sépare donc le travail poétique de la réflexion philosophique et historiographique, un peu artificiellement puisque des textes sur Henri IV (par exemple, la « Dissertation sur la mort de Henri IV ») figuraient au tome I. En retenant pour notre volume l'*Essai sur les guerres civiles*, nous avons souhaité rétablir pleinement la continuité entre parole poétique et réflexion historique, entre réflexion sur les genres littéraires et pensée philosophique, bref entre le poème épique, l'histoire de France et la place du fanatisme religieux dans la société de son temps. Cette continuité a présidé à la composition de *La Ligue*, puis de *La Henriade* dans les années 1720 et a continué à guider les débats sur le poème qui ont suivi.

Enfin, nous avons également retenu deux autres textes qui ne figurent pas dans le volume de l'encadrée, une lettre d'Antoine Cocchi et la préface de 1730 de Voltaire. C'est donc une option différente de celle des OCV (voir tableau ci-dessous) : conformément à la logique chronologique adoptée, les éditeurs de cette entreprise de référence ont publié dans des volumes séparés le poème (t. 2) et les essais (t. 3b : « The English Essays of 1727 »). La composition de notre volume est en revanche proche de celle que Beaumarchais et son équipe ont adoptée pour le tome X (1785) dans l'édition Kehl des *Œuvres complètes* : le tome X de ces deux ensembles réunissait *La Henriade*, diverses préfaces et l'*Essai sur la poésie épique* ainsi que la « Traduction d'une lettre de M. Antoine Cocchi » et l'*Essai sur les guerres civiles*. En 1834, Adrien-Jean-Quentin Beuchot en fera de même pour le tome X de ses *Œuvres complètes*. En réunissant ces textes, qui ont été parfois édités séparément, notre édition renoue avec une tradition et offre l'ensemble des textes qui ont un lien profond avec *La Henriade*.

La troisième et dernière question soulève un problème qui n'est pas des moindres : comment présenter la masse de matériaux – préfaces, notes, voire les notes aux notes, variantes, gloses successives – sans nuire à la lisibilité du texte et à la précision ? Tout d'abord, les variantes. Elles sont nombreuses et, en outre, les modifications opérées ne sont pas toujours

chronologiquement linéaires : du fait que les impressions sont loin d'avoir toujours été suivies par Voltaire, une édition postérieure à une autre revue par Voltaire peut conserver une leçon antérieure à la modification. De plus, le relevé des variantes a déjà en partie été effectué dans les éditions du XVIII^e siècle par Lenglet, avec des commentaires et, à de rares endroits, des réactions de Voltaire dans l'édition suivante. O. R. Taylor a établi un relevé de toutes les variantes – éditées et manuscrites – des éditions qu'il a pu consulter, et indiqué les leçons singulières de telle ou telle édition. Sans chercher l'exhaustivité – impossible à atteindre vu le foisonnement des versions –, nous avons retenu le travail effectué par Lenglet, avec ses commentaires, en complétant ou corrigeant le cas échéant. Et nous avons effectué une sélection des variantes qui nous ont paru les plus importantes, soit parce qu'elles revenaient dans plusieurs éditions successives (en indiquant dans ce cas l'empan chronologique) ou apparaissent dans une édition marquante (voir *supra*, notre histoire éditoriale), soit parce qu'elles apportent une modification significative de contenu.

S'accumulant au fil des éditions, les notes posent également un redoutable problème de présentation. Celles de Voltaire ou d'autres commentateurs au fil des éditions successives, outre leur intérêt intrinsèque, apportent non seulement des observations intéressantes, mais aussi, sur certains points, les clarifications historiques nécessaires. Elles ont été reprises dans leur intégralité. Dans nos notes, nous nous sommes limités à compléter ces informations lorsque cela s'avérait nécessaire. Pour ne pas les multiplier et clarifier autant que faire se peut ces notes parfois hétérogènes, nous les avons ordonnées en deux séries :

- En bas de page, en chiffres arabes figurent les notes que Voltaire a retenues pour l'édition encadrée et qui se trouvent à la fin de chaque chant ; elles sont regroupées avec celles, plus anciennes, de *La Ligue*, qui ont été intégrées dans la section « Autres notes tirées de l'édition de M. l'abbé Lenglet » de l'édition encadrée (p. 245-272). Nous les signalons respectivement par « [Notes de Voltaire] » et « [Rem. de Voltaire] ». C'est également à cet endroit que sont données nos propres notes. Ce dispositif qui regroupe l'ensemble des notes portant sur tel ou tel point, permet au lecteur d'avoir l'intégralité des commentaires, tout en lui permettant de distinguer clairement la nature de ces notes.

- Dans une section à part, appelées par des lettres, on trouvera les variantes signalées par Lenglet (y compris ses commentaires), auxquelles s’ajoute une sélection des variantes significatives. Nous avons notamment mis l’accent sur les deux éditions *princeps*, *La Ligue* de 1723 et *La Henriade* de 1728. Ont également été reportées ici quelques remarques de Voltaire pour *La Ligue*, qu’il n’a pas retenues dans ces remarques ultérieures et qui, partant, n’ont pas été intégrées dans les notes en bas de page de notre édition.

ÉDITION ENCADRÉE

ÉDITION MAIRA / ROULIN

Préfaces générales

1. « Préface des éditeurs »
2. « Préface des éditeurs, qui était au devant de la première édition de Genève »
3. « Lettre de M. de Voltaire aux Éditeurs de la première édition de Genève »

Ces trois préfaces expliquant les raisons d’une nouvelle édition d’œuvres complètes et ne portant pas sur *La Henriade*, ont été exclues de notre édition.

I. Préfaces à *La Henriade*

1. « Avant-propos sur le Poème de la Henriade »
2. « Préface de l’édition de 1737, par M. L. »
3. « Préface pour la Henriade, par M. Marmontel. »

Aux trois préfaces de l’édition encadrée (Frédéric II de Prusse, Linant, Marmontel), nous avons ajouté celle d’Antonio Cocchi, à laquelle Linant et Marmontel font allusion dans leurs préfaces.

II. *La Henriade* : texte, notes et variantes

1. « La Henriade, avec les Variantes recueillies par M. l’Abbé Lenglet, et les Notes de l’Éditeur, mises à la fin de chaque Chant. »

Notre texte de *La Henriade* comporte deux catégories de renvois : en bas de page, toutes les notes de Voltaire (dites « Notes de l’Éditeur »), plusieurs remarques de Voltaire qui figuraient dans *La Ligue* et qui ont été intégrées en partie dans les « Autres notes tirées de l’édition de M. l’Abbé Langlet », ainsi que les notes des éditeurs modernes. Dans une section à part, les variantes de Lenglet ainsi que celles relevées par les éditeurs modernes ; ici figurent aussi les remarques de Voltaire parues dans *La Ligue*, mais qui n’ont pas été reprises dans les « Autres notes tirées de l’édition de M. l’Abbé Langlet, etc. »

2. « Autres notes tirées de l'édition de M. l'Abbé Langlet, et de quelques éditions précédentes. »

Lenglet intègre dans ses propres notes à la fois les remarques historiques de Voltaire, parues pour la première fois dans *La Ligue* (OCV, t. 2, p. 264-294), auxquelles il ajoute quelques considérations supplémentaires (OCV, t. 2, p. 621-625). Nous avons décidé de démembrer cette section hybride. Les « remarques » de 1723 figurent là où elles sont les plus pertinentes pour la compréhension du poème et pour la cohérence de la pensée historique de Voltaire : soit comme des notes de bas de page, soit dans les variantes, soit encore dans les notes à l'*Essai sur les guerres civiles* ou aux textes d'escorte.

III. Textes d'escorte de Voltaire

1. « Histoire abrégée des événements sur lesquels est fondée la fable du Poème de *La Henriade* »
2. « Idée de *La Henriade* »
3. « Dissertation sur la mort de Henri IV »

Cet ensemble de trois textes de Voltaire est suivi, dans notre édition, de l'*Essai sur les guerres civiles*, qui ne figure pas dans le t. I de l'édition encadrée avec *La Henriade*, mais dans le t. XXXV, p. 181-205. Nous ajoutons également la « Préface » rédigée par Voltaire pour l'édition de 1730, et qui sera intégrée à *La Henriade* jusqu'à l'édition de 1741.

IV. Texte sur la poésie du genre épique

1. *Essai sur la poésie épique*

En annexe à l'*Essai sur la poésie épique* est proposée la version originale de cette œuvre, en anglais : *Essay on epick poetry*.

ORTHOGRAPHE

L'orthographe a été modernisée. En cela, nous nous situons dans les pas de Voltaire qui a milité en faveur d'une modernisation des graphies. Il a notamment proposé d'abandonner les terminaisons verbales en « -ois » pour une graphie en « -ais », conforme à la prononciation. Marmontel a adopté cette graphie dans l'édition de *La Henriade* qu'il a préfacée, parce qu'elle privilégie la rime « pour l'oreille », et non plus la rime pour l'œil (« s'accroître » – « paroître »)⁵⁵. Nous avons introduit les guillemets partout, également dans les passages où la parole est introduite par « il dit » ou une incise. Nous avons en revanche respecté la ponctuation originale qui correspond à la diction de l'alexandrin. Nous avons conservé les majuscules dans les invocations et les allégories clairement identifiables (la Discorde, le Fanatisme, par exemple) et pour certaines entités ou noms spécifiques (État, Héros, Ciel, etc.). Nous avons modernisé la graphie des noms propres, sauf dans les cas où la métrique en impose une spécifique (par exemple « Londre » – chant I, v. 311). Les noms d'auteurs ou de personnages, en italiques dans l'édition encadrée, sont donnés en caractères romains.

Notre annotation a pu bénéficier des commentaires de l'édition de Louis Moland (*Œuvres complètes*, Garnier frères, 1877, t. 8), ainsi que de celle d'Owen Reece Taylor (*OCV*, t. 2, 1970), qui, de leur côté, s'étaient appuyés sur les éditions commentées de *La Henriade* parues à la fin du XVIII^e siècle et au XIX^e siècle. Pour l'*Essai sur la poésie épique*, nous avons consulté avec profit les éditions procurées par David Williams (*OCV*, t. 3B, 1996) et par Pierino Gallo (Aracne, 2014) ; pour l'*Essai sur les guerres civiles de France*, celle de Richard Waller (*OCV*, t. 3b, 1996). Nous signalons ici notre dette à l'égard du travail effectué par tous nos prédécesseurs.

55 Voir les préfaces de Linant, p. 105-107, et de Marmontel, p. 109-119.